

POSTE RÉGULIER R-23-046

CLASSIFICATION	: Ouvrier(ère) certifié d'entretien
NBRE/H/HEBDOMADAIRE	: 38,75 heures / semaine de jour
TAUX HORAIRE	: 25,63 \$ plus prime de rétention
DÉBUT DE L'EMPLOI	: Dès que possible
LIEU DE TRAVAIL	: Services des ressources matérielles
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	: Monsieur Charles Bégin, directeur par intérim

3.1.10 OUVRIER(ÈRE) CERTIFIÉ D'ENTRETIEN

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Le candidat ou la candidate devra satisfaire à une vérification des antécédents judiciaires.

QUALIFICATIONS REQUISES

Dans le cas où les fonctions du poste portent sur l'électricité et la tuyauterie : posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente.

Ou

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

Ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

Le CSS applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à présenter leur candidature.

↪ ***Une correspondance sera acheminée seulement aux personnes convoquées en entrevue.*** ↩

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae si elles désirent que cette dernière soit considérée, avant 16 h, le **2 mai 2024**, à l'adresse suivante :

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI

Services des ressources humaines

500, rue Principale

La Sarre (Québec) J9Z 2A2

resshum@cssl.gouv.qc.ca

2024-04-25

Julie Paquet

Directrice des Services des ressources humaines